



République du Sénégal
Un Peuple – Un But – Une Foi
Ministère de l'Éducation nationale



**CAMPAGNE DE RECONSTITUTION DES FONDS DU
PARTENARIAT MONDIAL POUR L'ÉDUCATION**

BRUXELLE, 26 juin 2014

ANNONCE DE CONTRIBUTIONS DU SENEGAL



République du Sénégal
Un Peuple – Un But – Une Foi
Ministère de l'Éducation nationale



Considérant le caractère hautement prioritaire de l'éducation pour le développement économique, social et culturel de nos pays, le Gouvernement du Sénégal prend les engagements ci-après pour la période 2015-2018.

SUR LE FINANCEMENT

- Maintenir au moins à **6% la part du PIB** accordée au secteur de l'éducation et au moins à **23%** le financement intérieur destiné à ce secteur, avec une allocation à l'enseignement de base d'au moins 45% des dépenses récurrentes ;
- Consacrer spécifiquement **10 milliards FCFA** à la prise en charge de l'éducation des groupes défavorisés et marginalisés notamment les filles, les enfants handicapés et ceux fréquentant les « daara » (écoles traditionnelles d'apprentissage du Coran).

SUR LES DONNEES ET LA REDDITION DES COMPTES

- Assurer, avec un budget de **3 milliards FCFA**, le renforcement des systèmes d'information sur la gestion de l'éducation et sur les acquis scolaires, et le développement d'un dispositif national et décentralisé d'évaluation des apprentissages.
- Dégager **2 milliards FCFA** pour garantir la production à temps de données fiables et exhaustives, incluant les progrès accomplis et établis sur les questions de qualité et d'équité, largement diffusées et régulièrement publiées sur le site Web du ministère (www.education.gouv.sn) et communiquées à l'Institut de statistique de l'UNESCO.
- Renforcer le dialogue politique ainsi que la gestion décentralisée et transparente, avec 30 milliards FCFA destinés au financement des contrats de performance des écoles et des inspections pour l'amélioration de la qualité des apprentissages, et à l'organisation des revues annuelles du programme sectoriel de l'Éducation pour discuter les données et des résultats avec toutes les catégories d'acteurs.
- Affiner, sur la base d'une analyse de vulnérabilité du pays, le nouveau programme sectoriel de l'éducation 2013-2025, et adopter des mesures spécifiques de prévention et d'atténuation des risques liés aux conflits, aux catastrophes naturelles et à l'extrême pauvreté.